

HORIZON 360

Une sélection d'articles par le Centre de recherche de l'École des officiers de la gendarmerie nationale

Numéro 194

Juin 2023

LE MOT DU RÉDACTEUR EN CHEF

PAR LE COLONEL DAVID BIÈVRE

Chères lectrices, chers lecteurs,

Voici le dernier opus d'Horizon 360, la revue 360° des sujets ayant retenu notre attention, soit par leur originalité, soit par la curiosité qu'ils stimulent.

Dans l'esprit de curiosité que je viens d'évoquer, je souhaite signaler la création de la première chaire accueillie par le Centre de recherche de la gendarmerie : la Chaire HiGeSeT pour « Histoire, Gendarmerie, Sécurité et Territoire ». Réalisée en collaboration avec l'Université de la Sorbonne, cette chaire a pour objectif d'animer la recherche en liaison avec de nombreux partenaires afin de promouvoir la connaissance scientifique. En ces temps troublés, où les crises succèdent aux crises, l'Histoire fait partie de ces disciplines qui fournissent des grilles de lecture et permettent en définitive de donner du sens aux événements ; Horizon 360 partage la même ambition.

Bonne lecture

En vous souhaitant une excellente respiration estivale.

Le Centre de recherche de la gendarmerie (CREOGN) est agréé par l'administration fiscale au titre du mécénat d'entreprise pour la recherche, prévu notamment à l'article 238 bis du Code général des impôts. Ainsi, les versements au profit du CREOGN ouvrent droit à une déduction d'impôts à hauteur de 60 % des dons effectués. Si vous êtes une entreprise, vous pouvez devenir partenaire du CREOGN en nous contactant à l'adresse suivante :
creogn.eogn@gendarmerie.interieur.gouv.fr

SOMMAIRE

- Édito du Directeur du Centre

RÉSILIENCE



- Sécurité des personnels de santé

GENDARMERIE ET TERRITOIRES



- Les 80 ans de la gendarmerie de l'Air
- Lancement du centre d'analyse et de lutte contre les atteintes aux élus
- Guadeloupe : interdiction de certaines catégories d'armes

IMAGINER LES DONNÉES DE DEMAIN



- Plaintes et fuite de données chez Tesla
- Carrefour lance *Hopla*, son chatbot basé sur ChatGPT

L'AVENIR DES TERRITOIRES NUMÉRIQUES



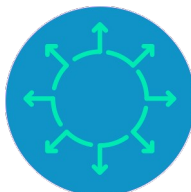
- Les mineurs sont de plus en plus accros à la pornographie en ligne
- *Youporn, pornhub...* vont-ils quitter la France ?
- Le Pentagone sous les flammes : jusqu'où iront les intelligences artificielles ?
- Le Parlement européen valide l'*AI Act*
- Bodyguard, l'application au service des joueurs pour lutter contre le cyberharcèlement
- Au Mexique, l'offensive des doubleurs de voix contre l'IA
- Google va lancer des outils pour identifier les images générées par IA
- Véhicule autonome : l'essayer, ce n'est pas vraiment l'adopter

ENVIRONNEMENT ET BIOSÉCURITÉ



- Une « météo des forêts » pour informer sur le risque d'incendie
- L'influenza aviaire : précautions et mesures de sécurité
- Une piscine chauffée grâce à des ordinateurs en Angleterre
- Ralentissement du méga-courant océanique qui tourne autour du Pôle Sud
- La viande *in vitro* semble néfaste pour l'environnement
- Les nouveaux matériaux vivants artificiels
- Une femelle crocodile isolée depuis 16 ans a pondu des œufs
- La consigne sur le verre fait son retour
- « Coup de chaud » ou « coup de volant », l'étonnant résultat du bilan des décès
- Importante réserve d'hydrogène dans le bassin lorrain

TRANSVERSE



➡ DÉFENSE

- Des lasers embarqués contre les drones pour la marine nationale
- Le renseignement militaire français face au « tsunami de données »
- L'Appel du 18 juin, en dehors de toute procédure

- Diên Biên Phu : « *Il existe une foule d'anonymes dont le récit n'a jamais été écrit* »
- Le débarquement allié du 6 juin : une planification herculéenne

➡ **DROIT ET LIBERTÉS PUBLIQUES**

- Une très grande recevabilité des constitutions de parties civiles de l'attentat de Nice

➡ **ÉCONOMIE**

- Plan de lutte national contre le travail illégal
- Objectif atteint dans la lutte contre le travail dissimulé
- L'assurance chômage prévoit des excédents record
- Le pic de l'inflation est atteint en France
- Décryptage : comment les spéculateurs tirent profit des turbulences bancaires
- Mener une politique RSE, ne serait-ce pas avant tout se comporter en « bon voisin »
- Allocations familiales : 351 millions d'euros frauduleusement perçus en 2022

➡ **RECHERCHE**

- Une éponge pour nous débarrasser des métaux lourds
- Un robot jardinier écoresponsable
- Quand la beauté rend malade : le syndrome de Stendhal
- La NASA et les OVNI
- Mise au point d'une lentille intelligente pour diagnostiquer et soigner le glaucome

➡ **SOCIÉTÉ**

- La justice annule une délibération d'université rédigée en écriture inclusive
- Une enquête sur les mails au travail
- La chambre d'un poilu intacte depuis 1918
- Que prévoit le dispositif pHARe de l'éducation nationale contre le harcèlement ?
- La Corée du Nord interdit le suicide
- Sur LinkedIn, les recruteurs misent sur les compétences et délaissent les diplômes
- Régénération urbaine, une étude comparée de deux cas suédois et belge
- Politique du logement et sécurité des territoires
- Rapport sur l'intégration des immigrés dans les pays membres de l'OCDE et de l'Union européenne
- Accros au travail, les « workaholiques » ne seraient-ils que des perfectionnistes passionnés ou névrosés ?

ÉDITO DU DIRECTEUR DU CENTRE

Alors que les grandes vacances approchent et que le pays se préparait à une quasi-léthargie estivale, de nouvelles violences urbaines explosent à la suite d'un contrôle routier ayant entraîné la mort d'un jeune homme de 17 ans.

Sans commenter l'enquête judiciaire en cours, les violences urbaines version 2023 font écho à celles que beaucoup d'entre nous ont pu connaître en 2005, mais cet écho ne semble pas être une réplique similaire, de nombreuses différences apparaissent, tant dans les modes d'action des émeutiers et des buts recherchés que dans le comportement de la classe politique au sein de laquelle certains soufflent sur les braises pour faire du chaos leur fonds de commerce et d'autres, dans un silence assourdissant, thésaurisent sur la peur générée, là où tous les courants politiques de 2005 faisaient bloc derrière les institutions de la République. Phénomène amplifié par la présence de jeunes mineurs pour lesquels la fin de l'année scolaire, avant leur dispersion pour cause de vacances, vient s'ajouter à la météo particulièrement clémente, le tout porté par une résonance continue des réseaux dits sociaux.

Nul doute que ces événements vont contraindre les forces de l'ordre déjà engagées sur plusieurs fronts. Nous suivrons avec une attention particulière l'évolution ou les transformations de ces mouvements. Que dire alors sur notre *Horizon 360* ? Décalée ou en phase avec la société ? En y regardant de plus près, sans négliger les points autour de la technologie, numérique comme de défense renvoyant à la guerre en Ukraine, bon nombre d'articles abordent des sujets sociaux de fond, comme la lutte contre le travail illégal et dissimulé, les fraudes aux allocations familiales, la régénération urbaine, la politique du logement et de sécurité des territoires ou encore le rapport sur l'intégration des immigrés dans les pays membre de l'OCDE et de l'Union européenne. Sans rechercher dans ces propositions les origines d'un mal qui bouscule nos sociétés, ces articles ont au moins le mérite de donner des pistes de réflexion plus larges et de découvrir un environnement social comme sociétal selon un autre angle de vue.

Sans avoir de recul encore suffisant, ces dernières années nous font vivre, non pas une succession de crises mais bien une superposition de crises, dont les effets se conjuguent et s'additionnent, ne laissant aucun répit aux forces de l'ordre qui doivent en temps réel s'adapter pour faire face et répondre aux missions de protection des citoyens et de la République. C'est ainsi qu'après une pandémie, nous découvrons une nouvelle guerre en Europe, en passant par une crise financière alimentée par une inflation latente, pour observer le retour d'une violence urbaine portée par l'ultra-communication comme le montre le phénomène TikTok, les émeutiers filmant et partageant leurs exploits, loin du prétexte affiché que serait le tragique décès d'un adolescent.

En vous souhaitant une bonne lecture.

Par le Général (2S) François DAOUST



RÉSILIENCE



SÉCURITÉ DES PERSONNELS DE SANTÉ

Les incivilités et les violences à l'encontre des soignants perdurent, selon l'Observatoire national des violences en santé (ONVS). Ces situations font partie du quotidien des professionnels. « 37% d'entre eux disent avoir été victimes de violences l'an dernier », titre *Franceinfo* le 22 mai 2023 dans un article publié à la suite à l'agression mortelle d'une infirmière et d'une secrétaire médicale à l'hôpital de Reims. La question de la sécurité se pose avec autant d'acuité que l'enjeu sanitaire est élevé.

Le 8 juin 2023, un rapport remis au ministre de la Santé et de la Prévention et à la ministre de l'Organisation territoriale et des Professions de santé et rédigé par le docteur Masson, président de SOS médecin France et de Madame Nion de l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris (APHP) –, s'accompagne de 44 propositions reprises par le gouvernement.

À titre préliminaire, les rédacteurs rappellent que « la violence est surtout un processus avant d'être un évènement et tout ce qui perturbe la relation de soins favorise sa survenue ». Dans ce contexte, les conditions inhérentes à cette violence latente sont liées aux charges de travail excessives, aux ressources limitées ou à des politiques et des procédures qui entravent la prestation de soins de qualité.

Pour que la violence décroisse, il faut reconstruire le lien entre patients et professionnels mais aussi la confiance de ces derniers en leurs métiers. Leur formation doit prendre en compte le facteur collectif comme une ressource et une source de résilience. Il faut objectiver les faits de violences internes et externes, soutenir les victimes et aller plus loin dans la réponse pénale. Enfin, il apparaît indispensable de développer une culture santé-sécurité élargie.

[MASSERON Jean-Christophe, NION Nathalie, Rapport sur les violences à l'encontre des professionnels de santé . 44 propositions pour des soins de sécurité, *sante.gouv.fr*, 9 juin 2023](#)

[FRANCE INFO, Infirmière tuée à Reims : "35 infirmières sont agressées chaque jour à l'hôpital, que ce soit aux urgences, en psychiatrie ou en Ehpad", alerte le Syndicat national des professionnels infirmiers, *francetvinfo.fr*, 22 juin 23](#)



GENDARMERIE ET TERRITOIRES



Pilier

1

LES 80 ANS DE LA GENDARMERIE DE L'AIR

Le 1^{er} juin 2023 à Vélizy-Villacoublay, la gendarmerie de l'Air a l'honneur de célébrer ses 80 ans. Cette branche de la gendarmerie remonte au 15 septembre 1943 et a été créée par un décret du Comité français de libération nationale (CFLN). Sa mission principale consiste à accompagner l'action de l'Armée de l'Air et de l'Espace (AAE), notamment au niveau des enquêtes judiciaires. Par exemple, elle est compétente dans le traitement des conflits liés aux emprises de l'AAE. La gendarmerie de l'air participe également à la sécurisation du site de Balard et à la protection de la résidence du chef d'état-major des Armées (CEMA). Pour finir, en 2023, une partie des gendarmes de l'air s'engage en tant que gardes-frontières. En bref, la gendarmerie de l'air est un maillon nécessaire pour renforcer le lien entre la Gendarmerie nationale et les armées.

[DESJARDINS Charlotte, La gendarmerie de l'Air fête ses 80 ans !, gendarmerie.interieur.gouv.fr, 1^{er} juin 2023](#)



Pilier

1

LANCEMENT DU CENTRE D'ANALYSE ET DE LUTTE CONTRE LES ATTEINTES AUX ÉLUS

Le 17 mai 2023, la ministre déléguée chargée des Collectivités territoriales et de la Ruralité a annoncé la création d'un centre d'analyse et de lutte contre les atteintes aux élus. Cette initiative constitue une réponse à l'augmentation de ces atteintes (+ 32 % entre 2021 et 2022, soit respectivement 1 720 et 2 265 faits enregistrés) ainsi que de leur degré de gravité. Travailleront au sein de cet organisme plusieurs services du ministère de l'Intérieur et des Outre-mer, dont la gendarmerie nationale, et l'Agence nationale de la cohésion des territoires. Le ministère de la Justice et celui de l'Éducation nationale et Jeunesse y seront associés. Les objectifs recherchés sont de trouver les moyens de lutter contre ces attaques (verbales et physiques) : réagir promptement et efficacement pour protéger les élus menacés grâce notamment à une meilleure coordination entre les différents services concernés et à des « référents - atteintes aux élus » dans les commissariats et gendarmeries, mieux prendre en compte les plaintes – actuellement, beaucoup seraient classées sans suite selon l'Association des maires de France – mais également mettre en œuvre des actions de prévention. Ainsi, une des premières missions de cette nouvelle entité sera de « cartographier les violences faites aux élus, d'en comprendre l'origine », a déclaré la ministre chargée des Collectivités territoriales. En outre, il est envisagé une révision des peines encourues par les mis en cause en les alignant sur celles actuellement prévues pour les atteintes aux membres des forces de l'ordre, des douanes, aux sapeurs-

pompiers et aux agents de l'administration pénitentiaire¹. La législation devrait donc continuer à évoluer afin de permettre une protection efficace des élus².

[Lancement du centre d'analyse et de lutte contre les atteintes aux élus par Dominique Faure mercredi 17 mai, *ecologie.gouv.fr*, 16 mai 2023](#)

[C.M., LOCALTIS et AFP, Le "Centre d'analyse et de lutte des atteintes aux élus" va être lancé, *banquedesterritoires.fr*, 15 mai 2023](#)

[PAVLENKO Dimitri, Comment le «centre d'analyse et de lutte», dédié aux violences faites aux élus, sera informé des cas recensés, *europe1.fr*, 18 mai 2023](#)



GUADELOUPE : INTERDICTION CERTAINES CATÉGORIES D'ARMES

Le 15 mai 2023, la préfecture de Guadeloupe a énoncé un arrêté d'interdiction temporaire (pendant 6 mois) des armes de catégories 3C (armes de poing non létales) et de certaines de la catégorie D (liste des principales armes classées en catégorie D sur : <https://www.demarches.interieur.gouv.fr/particuliers/arme-categorie-d-acquisition-detention-libres>) à la vente, à la détention et à la circulation sur tout le territoire, ainsi que de leurs munitions. Les chasseurs et tireurs sportifs en possession d'une licence valide ne sont toutefois pas concernés par cette mesure.

Cette décision intervient dans un contexte d'« *augmentation de la délinquance à main armée* » sur l'île. Le nombre d'armes saisies par la police et la gendarmerie nationales depuis janvier 2023 montre une tendance à la hausse par rapport à 2022.

Le nombre d'homicides y reste plus élevé qu'en métropole : « *globalement* », de l'ordre de 4,5 à 8 pour 100 000 habitants contre 1 pour 100 000.

[LE MONDE avec AFP, La Guadeloupe interdit certaines catégories d'armes pour tenter de freiner la délinquance, *lemonde.fr*, 20 mai 2023](#)

[RÉDACTION WEB, Circulation d'armes à feu : la préfecture hausse le ton, *guadeloupe.franceantilles*, 19 mai 2023](#)



¹ La loi n° 2022-52 du 24 janvier 2022 relative à la responsabilité pénale et à la sécurité intérieure a introduit un nouvel article, 222-14-5, qui « *rassemble les circonstances aggravantes de commission des violences volontaires les moins graves sur un militaire de la gendarmerie nationale, un militaire déployé sur le territoire national dans le cadre des réquisitions prévues à l'article L. 1321-1 du code de la défense, un fonctionnaire de la police nationale, un agent de police municipale, un garde champêtre, un agent des douanes, un sapeur-pompier professionnel ou volontaire ou un agent de l'administration pénitentiaire dans l'exercice ou du fait de ses fonctions et lorsque la qualité de la victime est apparente* ».

IMAGINER LES DONNÉES DE DEMAIN



PLAINTES ET FUITE DE DONNÉES CHEZ TESLA

Le 25 mai 2023, le journal allemand *Handelsblatt* publie des révélations sur Tesla. Un lanceur d'alerte a fourni à la rédaction du journal 100 gigaoctets de données qui concernent la fonction Autopilot, soupçonnée d'être à l'origine d'un certain nombre d'accidents. On y trouve des échanges téléphoniques entre le constructeur automobile et ses clients qui se plaignent de ces dysfonctionnements, notamment des freinages « *fantômes* ». Mais cette affaire ne s'arrête pas là : en plus de remettre en cause la sécurité du véhicule, elle témoignerait aussi d'une possible infraction au Règlement général sur la protection des données (RGPD). En effet, Tesla aurait formulé un rapport d'incident interne révélant une fuite massive de données relatives aux clients (adresses privées, noms, numéros de téléphone...).

[DEVILLARD Arnaud, Fuite de données et Autopilot, Tesla cumule les défaillances, sciencesetavenir.fr, 31 mai](https://www.sciencesetavenir.fr/science/tesla-cumule-les-defaillances_123456789)

CARREFOUR LANCE HOPLA, SON CHATBOT BASÉ SUR CHATGPT

Le 8 juin 2023, la société Carrefour s'est lancée à son tour dans la course à l'intelligence artificielle et a annoncé le lancement de son chatbot baptisé *Hopla*.

Hopla se fonde sur ChatGPT, l'agent conversationnel d'Open AI. Ce dernier, *via* le langage naturel, permet de « *faciliter les courses du quotidien* ». L'assistant d'achat permet ainsi de « *composer des paniers de produits selon un budget souhaité, des contraintes alimentaires, ou des idées de menus* ». Les utilisateurs peuvent également demander au chatbot de les conseiller sur des idées de recettes en intégrant des solutions anti-gaspillage.

L'enseigne française de grande distribution a également confié à l'IA générative l'enrichissement et la création de fiches produits (titre, description, valeurs nutritionnelles...) ; 2 000 fiches ont été mises en ligne et la société souhaite compléter cette expérimentation sur la totalité de son catalogue.

ChatGPT est également en cours de déploiement sur les processus internes d'achats. L'IA générative doit accompagner les équipes de la « direction des Achats Non Marchands » dans leurs tâches quotidiennes et spécifiques : aide à la rédaction d'appels d'offres ainsi qu'à l'analyse de devis.

ou connue de l'auteur. **Ce texte va également durcir la répression, portant les peines encourues à [...].** » En ce qui concerne les violences commises **sur les autres personnes dépositaires de l'autorité publique**, elles sont toujours régies par les articles [222-12](#) et [222-13](#) du Code pénal, sans modification. Voir : [CLÉMENT Éloi, Dalloz Actualité, 8 février 2022](#).

- La loi dite engagement et proximité du 27 décembre 2019 avait déjà renforcé la protection fonctionnelle des élus. Le 24 janvier 2023 a été également promulguée la Loi n° 2023-23 du 24 janvier 2023 visant à permettre aux assemblées d'élus et aux différentes associations d'élus de se constituer partie civile pour

[AUFFRAY Christophe, Carrefour passe à la vitesse IA générative sur l'e-commerce avec ChatGPT et GPT-4, *zdnnet.fr*, 9 juin 2023](#)



soutenir pleinement, au pénal, une personne investie d'un mandat électif public victime d'agression. Pour plus de précisions sur le sujet, voir : *La Veille juridique du CREOGN*, Rubrique « Police administrative », n° 115, juin 2023 (à paraître).

L'AVENIR DES TERRITOIRES NUMÉRIQUES



LES MINEURS SONT DE PLUS EN PLUS ACCROS À LA PORNOGRAPHIE EN LIGNE

Selon une étude publiée le 25 mai 2023 sur le site de l'Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique (ARCOM³), il semblerait que les consultations de sites pornographiques par les mineurs soient en constante augmentation.

Commandée par l'ARCOM, cette étude a été réalisée par la société Mediamétrie, spécialisée dans la mesure d'audience et l'étude des usages des médias audiovisuels et numériques en France. Il ressort, en premier lieu, que 30 % des mineurs seraient exposés à ce type de contenus alors même que ce taux n'atteint que 37 % pour les adultes. En parallèle, Mediamétrie observe que, depuis 2017, 600 000 mineurs supplémentaires ont rejoint le club des internautes pornocrates, ce qui peut laisser augurer que prochainement ils seront aussi nombreux, en proportion, que leurs homologues adultes. Néanmoins, une différence existe entre les deux publics, concernant le type de vecteurs pour accéder à la pornographie : les mineurs utilisent à 75 % leur téléphone portable contre seulement 55 % des adultes. Cet écart s'explique, selon les auteurs de l'étude, par la moindre efficacité du contrôle parental sur les smartphones.

Enfin, l'âge des jeunes « voyeurs » est lui aussi surprenant : 51 % des garçons de 12-13 ans et 21 % des garçons de 10-11 ans regardent chaque mois ce type de contenus. Pour lutter contre cela, le gouvernement a récemment déposé un projet de loi visant à sécuriser et réguler l'espace numérique (n° 593 du 10 mai 2023) qui prévoit, entre autres, que l'ARCOM puisse bloquer les sites pour adultes qui ne protègent pas sérieusement leur accès aux mineurs.

[ARCOM, La fréquentation des sites adultes par les mineurs, *arcom.fr*, 25 mai 2023](https://www.arcom.fr/actualites/actualites-2023/la-frequentation-des-sites-adultes-par-les-mineurs)

YOUPORN, PORNHUB...VONT-ILS QUITTER LA FRANCE ?

La justice française menace de bloquer, à partir du 7 juillet 2023, les sites pornographiques qui ne contrôleraient pas suffisamment l'âge de leurs visiteurs.

En effet, les dispositions de l'article 22 de la loi n° 2020-936 du 30 juillet 2020 visant à protéger les victimes de violences conjugales stipulent : « *L'article 227-24⁴ du code pénal est complété par un alinéa ainsi rédigé. Les infractions prévues au présent article sont constituées y compris si l'accès d'un mineur aux messages mentionnés au premier alinéa*

3 Née le 1^{er} janvier 2022, l'Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique (Arcom) est issue de la fusion du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), créé en 1989, et de la Haute autorité pour la diffusion des œuvres et la protection des droits sur l'internet (Hadopi), créée en 2009.

4 « *Le fait soit de fabriquer, de transporter, de diffuser par quelque moyen que ce soit et quel qu'en soit le support un message à caractère violent, incitant au terrorisme, pornographique, y compris des images pornographiques impliquant un ou plusieurs animaux, ou de nature à porter gravement atteinte à la dignité humaine ou à inciter des mineurs à se livrer à des jeux les mettant physiquement en danger, soit*

résulte d'une simple déclaration de celui-ci indiquant qu'il est âgé d'au moins dix-huit ans ».

De ce fait, face à l'éventualité d'un blocage, un des leaders mondiaux du secteur de la pornographie en ligne, le groupe *Mindgeek*, propriétaire, entre autres, des sites *Youporn* et *Pornhub*, envisage de ne plus être accessible depuis la France pour ne pas s'opposer à notre législation. C'est ce que sous-entend maître Solomon Friedman, spécialiste des questions de régulation et associé du fonds canadien *Ethical Capital Partners* (ECP) qui, récemment, vient de prendre la main sur *Mindgeek* : « *Dans toutes les juridictions où nous opérons, nous respectons la loi* ».

Aux États-Unis, où certains États ont déjà mis en place une obligation de contrôle effective de l'âge des consommateurs de pornographie en ligne (et non plus une simple déclaration de ne pas être mineur en arrivant sur la page d'accueil du site), *Mindgeek* a adapté sa posture de façon diverse : en Louisiane, il vérifie l'âge des internautes *via* l'identité numérique fournie par l'administration ; en Utah, il s'est retiré de la Toile comme il pourrait bientôt peut-être le faire en France.

Enfin, l'avocat explique que l'accès aux sites pornographiques de *Mindgeek* *via* des artifices techniques de discrétion est en pleine croissance : « *Du coup, l'utilisation des VPN (des logiciels pour changer l'origine de sa connexion, NDLR) a explosé* ».

[L.L. avec AFP, Pornographie : YouPorn n'exclut pas de se retirer de France face au risque de blocage, *lepoint.fr*, 17 juin 2023](#)

LE PENTAGONE SOUS LES FLAMMES : JUSQU'OU IRONT LES INTELLIGENCES ARTIFICIELLES ?

Sur Twitter, le 22 mai 2023, une image d'explosion du Pentagone provoque un mouvement de panique. Cette publication impacte directement l'indice boursier des 500 plus grandes sociétés américaines, puisque celui-ci a diminué de 0,29%. Or, cette image n'est que le fruit d'une intelligence artificielle (IA). La propagation d'infox (de info[r]mation et intox[ication]) est déjà relativement facile à produire et difficile à démasquer. Mais ce phénomène est amplifié par Twitter, puisqu'il suffit désormais de payer pour obtenir un badge bleu de certification sur son compte. C'est dans ce contexte que, le 31 mai 2023, l'Union européenne et les États-Unis se sont associés autour d'un projet commun : un code de conduite sur les IA permettant une meilleure régulation des infox.

[GENEVRIER Grégory, Fausse explosion au Pentagone : les dérives du détournement de l'IA, *rfi.fr*, 2 juin 2023](#)

LE PARLEMENT EUROPÉEN VALIDE L'AI ACT

Le 14 juin 2023, le Parlement européen a adopté le projet « *Artificial Intelligence Act* » (AI Act) qui vise à réglementer l'intelligence artificielle (IA) au sein de l'Union européenne. Les principales modifications du texte législatif concernent l'ajout de cas d'usage de l'IA générative. Ils incluent notamment l'obligation de déclarer si des textes, des images ou des musiques protégés par le droit d'auteur ont été utilisés pour entraîner les modèles

de faire commerce d'un tel message, est puni de trois ans d'emprisonnement et de 75 000 euros d'amende lorsque ce message est susceptible d'être vu ou perçu par un mineur. »

d'IA, ainsi que l'instauration de mesures distinctes pour l'empêcher de générer du contenu illégal.

Le texte du Parlement européen prévoit l'interdiction des « *usages intrusifs et discriminatoires* » de l'IA, et précisément des systèmes d'identification biométrique en temps réel dans les lieux publics. Ce point pourrait par ailleurs devenir bloquant dans les discussions avec les gouvernements des États membres.

L'Union européenne (UE) adopte une approche fondée sur le risque pour réglementer la technologie en analysant comment cette dernière est utilisée, et quel risque cette utilisation entraîne pour les citoyens européens. Cette pyramide des risques va imposer des obligations plus ou moins fortes de transparence et de gouvernance aux développeurs d'IA. La législation se concentre notamment sur les applications « *à haut risque* » les plus susceptibles de nuire à l'humanité et celles qui présentent « *un préjudice significatif pour la santé, la sécurité, les droits fondamentaux des personnes ou l'environnement* ».

L'UE souhaite que cette réglementation soit suivie partout dans le monde, comme cela a été le cas pour le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD). Désormais, une version finale de la loi européenne sera négociée entre les représentants des trois branches de l'UE : le Parlement, la Commission et le Conseil de l'Union européenne. Un accord final devrait être conclu à la fin de l'année même s'il n'entrera pas en application avant 2026.

[MARIN Jérôme MARIN, Le Parlement européen adopte un projet de réglementation de l'intelligence artificielle, usine-digitale.fr, 15 juin 2023](#)

BODYGUARD, L'APPLICATION AU SERVICE DES JOUEURS POUR LUTTER CONTRE LE CYBERHARCÈLEMENT

« *Mes premiers messages, je les ai reçus à l'âge de 15 ans. On me dit : "on va te tuer, on sait que tu as un frère" C'est violent et ça a évidemment un impact* ». La Française Elsa Jacquemot, 175^e joueuse mondiale de tennis, décrivait ainsi certaines dérives des réseaux sociaux, au micro de Radio France, quelques jours avant le début de Roland-Garros. Pour faire face à ce cyberharcèlement, l'organisation du tournoi parisien met gratuitement à disposition des joueurs, depuis le début des qualifications, une application nommée « Bodyguard » afin de filtrer les commentaires sur les réseaux sociaux et protéger la santé mentale des participants. Cela fonctionne grâce à une intelligence artificielle qui détecte et analyse le contexte.

[RUPIED Emmanuel, Bodyguard, l'application au service des joueurs pour lutter contre le cyber-harcèlement, francetvinfo.fr, 31 mai 2023](#)

AU MEXIQUE, L'OFFENSIVE DES DOUBLEURS DE VOIX CONTRE L'IA

C'est un véritable bras de fer contre l'intelligence artificielle (IA) qu'a engagé la coalition *United Voice Artists*. Composée de 20 associations et syndicats mondiaux, répartis entre l'Europe, les États-Unis et l'Amérique latine, cette organisation d'artistes vocaux porte le slogan « *Ne volez pas nos voix* ».

Leur volonté est claire, obtenir un cadre juridique pour empêcher l'utilisation des archives de leurs voix, au profit d'un apprentissage intelligent par l'IA. Ces artistes de la voix, qui

craignent pour leurs sources de revenu, ont diffusé une vidéo en ligne, apparaissant avec de l'adhésif sur les lèvres.

Dans cette vidéo, les doubleurs et narrateurs expriment leur peur d'être remplacés par des voix synthétiques, lesquelles sont en pleine expansion en raison de leurs faibles coûts. Ils y soulignent la nécessité de conserver la voix humaine, afin de transmettre de réelles émotions et de créer une œuvre. Pour protester et lutter contre ce fléau, les artistes se refusent à prêter leurs voix, spécifiquement aux clients indépendants.

Si ce combat n'est pas passé inaperçu, certaines plateformes proposant des voix générées par l'intelligence artificielle, n'ont pas tardé à prendre la parole. C'est le cas de *revoicer.com*, qui a défendu son service en affirmant que celui-ci « *n'est pas destiné à remplacer les voix humaines* » mais seulement à proposer une alternative rentable.

[JEANPIERRE Thibault, Au Mexique, les doubleurs de voix se protègent face à l'IA, france24.com, 21 juin 2023](#)

[France24 avec AFP, Face à l'IA, les doubleurs de voix se mobilisent, france24.com, 20 juin 2023](#)

[Steven, Les artistes du doublage face à la menace de l'IA, simseo.fr, 21 juin 2023](#)

GOOGLE VA LANCER DES OUTILS POUR IDENTIFIER LES IMAGES GÉNÉRÉES PAR IA

La conférence annuelle des développeurs « Google I/O » (I/O faisant référence au nombre Gogol⁵), le 10 mai 2023, a été l'occasion pour l'entreprise américaine d'annoncer, avant même l'adoption finale du règlement européen sur l'intelligence artificielle (IA) – cf. *supra l'article sur l'AI Act*, p. 12-13 – la mise au point d'outils capables de détecter les images créées par les IA génératives. Ainsi, une première fonctionnalité sera bientôt disponible pour les internautes américains ; pour chaque résultat, il sera possible dans « *About this Image* » (« A propos de cette image ») de connaître l'origine des images (date d'indexation par le moteur de recherche, nature du site ou de la page de sa première mise en ligne – réseaux sociaux, sites de vérification des faits).

Google s'engage également à intégrer un marqueur « *AI Generated with Google* » à ses images « *dans leur fichier d'origine* ». « *Leurs concurrents [Midjourney, Dall-E, Craiyon, Bing Image Creator de Microsoft] pourront également ajouter des balises similaires à leurs propres images* » de manière à permettre au moteur de recherche de les identifier et d'en informer ses utilisateurs.

Le réseau social TikTok, quant à lui, compte sur ses usagers pour signaler si, selon eux, telle image est « *synthétique* », « *fau[sse]* », « *irréel[le]* » ou « *modifié[e]* ».

[BERTHOUX Pierre, Google va lancer des outils pour identifier les images générées par IA, bfmtv.com, 16 mai 2023](#)

[WHITNEY Lance, Un nouvel outil de recherche Google permet de distinguer les images réelles des images bidons générées par l'IA, zdnet.fr, 12 mai 2023](#)

5 En mathématiques, « *entier naturel dont la représentation décimale s'écrit avec le chiffre 1 suivi de 100 zéros* » (source : Wikipédia). Ainsi, « 1 » représente le « 1 » et « 0 » le premier zéro du nombre.

VÉHICULE AUTONOME : L'ESSAYER, CE N'EST PAS VRAIMENT L'ADOPTER

Les modifications en profondeur du rapport à la mobilité que stimule l'avènement des véhicules autonomes suscitent une abondante littérature de recherche sur un large spectre disciplinaire. Des chercheurs en économie et sciences de l'ingénieur ont mené une expérience dans les conditions du réel (routes ouvertes à la circulation, etc.) qui visaient à comparer les effets d'une conduite autonome sur un usager. Les résultats indiquent que si 62 % des individus étaient confiants au moment de tester le véhicule, ce nombre s'effondre à 13 % à l'issue de l'expérience, avec une mesure de stress qui a doublé ; ce qui est intéressant d'observer est l'ambivalence entre deux sentiments : à l'issue de l'expérience, le pourcentage d'utilisateurs convaincus par ce mode de locomotion explose, passant de 10 % à 90 %, alors que dans le même temps, l'absence de plaisir dans la conduite, l'augmentation du stress et l'ennui figurent parmi les arguments qui pourraient s'opposer à l'acceptation de ce type de mobilité. Les chercheurs en conviennent : l'analyse comportementale à l'aune du progrès technologique n'en est qu'à ses débuts mais pourrait tempérer l'enthousiasme des ingénieurs.

[SOUCHE-LE CORVEC Stéphanie, CRISPIM-JUNIOR Carlos, LAROCHE Florent, Véhicule autonome : l'essayer, ce n'est pas vraiment l'adopter..., *theconversation.com*, 6 juin 23](#)



ENVIRONNEMENT ET BIOSÉCURITÉ



UNE « MÉTÉO DES FORÊTS » POUR INFORMER SUR LE RISQUE D'INCENDIE

L'année dernière en France, ce sont « 60.000 hectares de forêts [qui] sont partis en fumée » rappelle Christophe Béchu. Pour répondre à ce risque, le ministre de la Transition écologique a mis en place une « Météo des forêts », disponible sur Météo France à partir du 2 juin 2023 et jusqu'à la fin du mois de septembre au moins. Avec le concours de l'Office national des forêts (ONF), ce dispositif vise à alerter, à l'aide d'un code couleur, la population sur le risque de départ d'incendies – mais pas sur les incendies en cours – à l'échelle départementale. Ce risque sera déterminé par les météorologues de Météo France en fonction de paramètres tels que la pluie prévue, l'humidité de l'air, la température, l'état de sécheresse de la végétation, ainsi que le vent.

Par ailleurs, un outil plus développé est en cours d'élaboration pour les autorités ainsi que pour les pompiers. La création d'une « Météo des forêts » est à mettre en lien avec le réchauffement climatique, responsable de fortes sécheresses. Cependant, le ministre rappelle que 90 % des incendies sont d'origine humaine et que plus de la moitié d'entre eux proviennent d'actions irréfléchies telles que l'oubli d'extinction d'un mégot.

[EUROPE1 avec AFP, Incendies : qu'est-ce que la «météo des forêts», diffusée à partir du 2 juin ?, europe1.fr, 1^{er} juin](#)

[MAYER Nathalie, Météo France lance la Météo des forêts pour informer sur le risque d'incendie durant l'été, futura-sciences.com, 5 juin 2023](#)

L'INFLUENZA AVIAIRE : PRÉCAUTIONS ET MESURES DE SÉCURITÉ

L'influenza aviaire est une infection virale hautement pathogène et contagieuse des oiseaux, qui circule dans le Sud-Ouest et l'Est de la France. Son niveau de risque était déjà qualifié d'« élevé » depuis le 29 avril 2023. Récemment, un nombre important d'oiseaux morts a été repéré dans les départements de la Meuse et de la Meurthe-et-Moselle. Suite à un arrêté du Préfet de la Meuse, une zone de contrôle temporaire (ZCT) a été définie. Cette dernière a permis un renforcement des mesures de biosécurité et une restriction des activités liées à la détention d'oiseaux. Dans ce contexte, il faut continuer d'être vigilant, en particulier en cas de passage en zone humide et signaler à la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations (DDETSPP) la mortalité d'oiseaux sauvages.

[LES SERVICES DE L'ÉTAT DE LA MEUSE, Influenza aviaire : Mise en place d'une zone de contrôle temporaire autour du lac de Madine, meuse.gouv.fr, 2 juin 2023](#)

UNE PISCINE CHAUFFÉE GRÂCE À DES ORDINATEURS EN ANGLETERRE

L'entreprise britannique *Deep Green* a mis au point une installation permettant de récupérer la chaleur générée par une rangée d'ordinateurs et de chauffer l'eau du centre de loisirs d'Exmouth (Angleterre) à une température de 29°C, 65 % du temps. Un service réciproque pour les protagonistes puisque les ordinateurs sont refroidis gratuitement et que le recours aux chaudières à gaz est considérablement réduit.

C'est dans une boîte blanche de la taille d'un lave-vaisselle que baignent des cartes informatiques dans une huile minérale. Cette dernière récupère la chaleur et chauffe l'eau grâce à un échangeur. Habituellement, les centres de données utilisent d'énormes quantités d'eau pour dissiper la chaleur par évaporation (99 % de celle-ci se dissipe dans l'atmosphère), un processus de refroidissement qui correspond à la moitié environ de leurs coûts d'exploitation.

Avant l'installation de cette technologie, les dépenses de chauffage du centre de loisirs représentaient un tiers du coût total d'exploitation. Avec la flambée récente des prix de l'énergie, la facture de gaz avait triplé.

Depuis, d'importantes économies ont pu être réalisées aussi bien en matière financière qu'énergétique. L'empreinte carbone s'en voit également diminuée.

Au vu des bénéfices engendrés, la demande explose sur des milliers de sites potentiels en Europe. Dans le même temps, de plus en plus d'entreprises cherchent à utiliser des ordinateurs *Deep Green* puisqu'ils sont « *plus écologiques* » et « *bien moins chers* » que les autres.

[GÉO avec AFP, Angleterre : une piscine chauffée grâce à la chaleur des ordinateurs, geo.fr, 24 juin 2023](#)

RALENTISSEMENT DU MÉGA-COURANT OCÉANIQUE QUI TOURNE AUTOUR DU PÔLE SUD

Une équipe de chercheurs australiens a découvert que le courant circumpolaire de l'Antarctique, qui influence d'autres courants marins, a ralenti. Normalement, l'eau issue de la calotte polaire s'écoule depuis le plateau continental jusque dans les profondeurs océaniques. Cette rivière sous-marine remonte petit à petit vers la surface en direction du nord. Elle se réchauffe, libère les nutriments qu'elle contient et interagit avec l'air de la surface. Le courant replonge ensuite vers le sud, et le cycle recommence. Cependant, la fonte rapide et massive des glaciers continentaux altère la densité et les propriétés de l'océan. La circulation de l'eau ralentit, sa teneur en oxygène chute ainsi que la quantité de nutriments en suspension, ce qui affecte tout l'écosystème marin. Par ailleurs, l'augmentation de la température en profondeur risque de provoquer une élévation du niveau de la mer sous l'effet de la dilatation. À la longue, l'océan Antarctique ne remplira plus son rôle réfrigérant et absorbant de CO₂ et risque de participer à la hausse globale des températures à la surface de la Terre.

[MAYER Nathalie, Ce méga-courant océanique qui tourne autour de l'Antarctique ralentit de façon inquiétante, futura-sciences.com, 30 mai 2023](#)

[MICHAELS Nastasia, L'effondrement de la circulation profonde de l'océan Antarctique est en cours, confirmant les prévisions, geo.fr, 25 mai 2023](#)

LA VIANDE *IN VITRO* SEMBLE NÉFASTE POUR L'ENVIRONNEMENT

Malgré sa commercialisation récente, la viande cultivée en laboratoire inquiète une équipe de scientifiques américains. Tout d'abord, ils ont découvert que son empreinte carbone est très élevée. Sa fabrication repose sur la multiplication de cellules souches dans des bioréacteurs très consommateurs et coûteux en énergies fossiles. Ensuite, pour produire de la viande *in vitro*, il faut utiliser des hormones de croissance et des antibiotiques qui sont interdits pour le bétail. Enfin, sur le plan nutritif, les chercheurs estiment que la viande artificielle ne contient pas assez de fer ni de vitamine B12. Pour conclure, l'investissement à grande échelle dans cette technologie est pour le moment sans intérêt nutritionnel et même nuisible pour la planète, d'autant que l'impact environnemental de l'élevage traditionnel varie selon les modes de production et les pays. Par ailleurs, la mise au point de viande issue d'animaux disparus, tels que le mammouth, serait complètement aberrante compte tenu des substances chimiques et des traitements nécessaires à son élaboration.

[HENRY Laurie, La viande cultivée en laboratoire serait bien plus néfaste pour l'environnement que celle d'élevage, *trustmyscience.com*, 10 mai 2023](#)

[RFI, Les États-Unis approuvent la commercialisation de viande de poulet cultivée en laboratoire, *rfi.fr*, 22 juin 2023](#)

LES NOUVEAUX MATÉRIAUX VIVANTS ARTIFICIELS

Des biotechnologistes anglais viennent de développer une méthode pour transformer le mycélium de champignons (filaments souterrains) en un tissu biodégradable et durable qui pourrait être utilisé pour la fabrication de vêtements. Ce matériau, appelé cuir de mycélium, a été fabriqué avec des cellules vivantes et traité de telle façon qu'il a des propriétés auto-réparatrices comme le ferait la peau. Une autre équipe parmi ces chercheurs tente de créer des « *bâtiments vivants* » capables de traiter leurs propres déchets, de réduire la pollution et de générer de l'énergie. Cette technologie, basée sur les nouveaux matériaux vivants artificiels, ou ELM (*Engineered living materials*), adaptables et transformables, est en plein développement ; elle a l'avantage d'être à la fois favorable à l'environnement et bénéfique pour la santé humaine.

[HENRY Laurie, Vêtements du futur : vivants et autoréparables, fabriqués à partir de champignons !, *trustmyscience.fr*, 9 mai 2023](#)

UNE FEMELLE CROCODILE ISOLÉE DEPUIS 16 ANS A PONDU DES ŒUFS

Une femelle crocodile vivant seule dans un parc animalier du Costa Rica depuis 16 ans a pondu 14 œufs dont la moitié étaient aptes à donner un fœtus. L'un d'eux contenait un petit entièrement formé, bien que mort-né. La reproduction asexuée qui permet à une femelle de produire des descendants sans la participation d'un mâle est plutôt rare dans le règne animal. Quelques cas ont été observés chez des espèces d'oiseaux, de requins et de reptiles, et pourrait avoir existé chez les dinosaures. Ces « *naissances vierges* » apparaissent dans certaines conditions, notamment lorsque l'espèce est en déclin. Pourtant, la reproduction sexuée est préférable, car elle mélange les chromosomes des

deux parents, ce qui favorise une plus grande diversité génétique et donne des individus plus aptes à s'adapter aux changements environnementaux et aux maladies.

[HENRY Laure, Première observation d'une « naissance vierge » chez un crocodile, révélant des indices sur l'évolution depuis les dinosaures, *trustmyscience.fr*, 7 juin 2023](#)

[MAYER Nathalie, Un crocodile femelle isolée depuis 16 ans a pondu des œufs, *futura-sciences.com*, 7 juin 2023](#)

LA CONSIGNE SUR LE VERRE FAIT SON RETOUR

C'est officiel, les récipients alimentaires en verre seront à nouveau consignés d'ici deux ans. Annoncée le 22 juin 2023 par la secrétaire d'État chargée de l'écologie, cette consigne s'applique aux bouteilles, aux pots de yaourt ou bocaux en verre.

Cette mesure intervient suite à la volonté du Gouvernement de mettre fin aux emballages plastiques à usage unique d'ici 2040. Si pour l'heure un test a été mené au sein d'une grande surface, un déploiement plus large dès 2024, en partenariat avec des distributeurs volontaires, est prévu. À terme, les super et hypermarchés auront l'obligation de récupérer l'ensemble des emballages en verre.

Le retour de cette consigne a suscité la satisfaction de nombreuses associations écologiques. Pour accompagner cette transition et inciter les industriels à standardiser leurs contenants en verre, un fonds de 50 millions d'euro est en cours de création.

La remise en œuvre de la consignation va notamment permettre de réduire trois quarts de la production de gaz à effet de serre habituellement généré par les emballages à usage unique. Cette modération écologique est possible grâce à la réutilisation d'une même bouteille en verre plus d'une dizaine de fois.

[MARTINAGE Xavier, La consigne du verre sera généralisée en France d'ici deux ans, *capital.fr*, 23 juin 2023](#)

[LE FIGARO avec AFP, La consigne du verre va faire son retour en France, *lefigaro.fr*, 22 juin 2023](#)

[Expérimentation en hypermarchés, puis généralisation... comment la consigne sur le verre va faire son retour en France, *midilibre.fr*, 22 juin 2023](#)

« COUP DE CHAUD » OU « COUP DE VOLANT », L'ÉTONNANT RÉSULTAT DU BILAN DES DÉCÈS

Selon l'agence nationale Santé Publique France (SPF), le bilan des décès dus à la chaleur entre 2014 et 2022 s'élèverait entre 30 000 et 35 000 morts, ce qui représente en moyenne 3 600 pertes de vies humaines chaque été. C'est autant que la mortalité routière annuelle. L'année 2022 a enregistré le seuil record de 6 969 personnes décédées. Les scientifiques montrent que la mortalité n'est pas seulement liée aux périodes de canicule, comme en 2003. Autre révélation, un tiers des décès concerne des personnes de moins de 75 ans. Les scientifiques insistent sur la nécessité de développer des mesures de prévention.

[ROY Soline, En France, la chaleur et les canicules tuent autant que les accidents de la route, *lefigaro.fr*, 23 juin 2023](#)

IMPORTANTE RÉSERVE D'HYDROGÈNE DANS LE BASSIN LORRAIN

Une réserve d'hydrogène blanc⁶, c'est-à-dire naturel, a été découverte par des chercheurs du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) dans le bassin houiller lorrain, dans un puits situé en Moselle. Cette découverte a été permise grâce à un programme de recherche lancé en 2018 qui avait initialement pour but d'étudier le méthane, potentiellement dangereux, contenu dans les couches de charbon des anciennes mines⁷. La sonde installée descendait à plus de 1 000 mètres. Il est alors constaté que la concentration en hydrogène augmente au fur et à mesure du niveau de profondeur atteint. Ce phénomène s'explique par une particularité des minéraux ferreux, lesquels « *sépar[ent] l'oxygène de l'hydrogène dans les molécules d'eau en l'absorbant* » ; l'oxygène s'amenuisant, jusqu'à disparaître totalement, « *en couches géologiques très profondes, [il y a] alors de fortes chances de trouver de l'hydrogène* ». Cette caractéristique laisse à penser aux scientifiques que ce gisement en hydrogène blanc serait très abondant, avec une teneur avoisinant les 90 % à 3 000 mètres ; il représenterait 46 millions de tonnes, soit « *plus de la moitié de la production annuelle mondiale d'hydrogène aujourd'hui* ». Toutefois, des mesures sur d'autres sites doivent être réalisées dans le bassin minier lorrain, et ailleurs (dans les Hauts-de-France par exemple). La Française de l'énergie, qui était partenaire du projet de recherche, a effectué dans ce sens « *une demande d'octroi de permis exclusif de recherches* » sur un territoire de 2 254 km² en Moselle et Meurthe-et-Moselle. Néanmoins, pour une exploitation industrielle de cette ressource prometteuse non émettrice de carbone, il faudra soit mettre au point une technologie permettant de dissocier l'hydrogène des autres molécules de gaz à plus de 1 000 mètres de profondeur, soit parvenir à extraire l'hydrogène pur qui se situe à très grande profondeur.

[TALBI Thimothée, Qu'est-ce que l'hydrogène blanc, dont un gisement colossal vient d'être découvert en Moselle?, *bfmtv.com*, 9 juin 2023](https://www.bfmtv.com/9-juin-2023/talbi-thimothée-qu'est-ce-que-lhydrogene-blanc-dont-un-gisement-colossal-vient-detre-decouvert-en-moselle/)

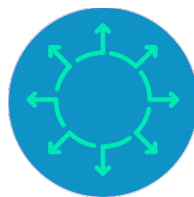
[MUNCH Bastien, Une "usine sous nos pieds" ? Des chercheurs découvrent de l'hydrogène naturel dans des sous-sols de Moselle, *francebleu.fr*, 25 mai 2023](https://francebleu.fr/25-mai-2023/munch-bastien-une-usine-sous-nos-pieds-des-chercheurs-decouvrent-de-lhydrogene-naturel-dans-des-sous-sols-de-moselle/)



6 Pour en savoir plus sur les différents types d'hydrogène (blanc, vert, jaune, bleu, gris, brun, noir), voir : BIÈVRE David. Sobriété énergétique : le cas de l'hydrogène. *Note flash du CREOGN*, n° 1, septembre 2022. Disponible sur : <https://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/crgn/publications/note-flash-du-creogn/sobriete-energetique-le-cas-de-l-hydrogene>

7 À l'origine des « coups de grisou ».

TRANSVERSE



➡ DÉFENSE

DES LASERS EMBARQUÉS CONTRE LES DRONES POUR LA MARINE NATIONALE/DÉFENSE

Après plusieurs phases d'essais concluants sur terre, le système laser HELMA-P, destiné à neutraliser des micro-drones aériens, a été testé avec succès en mer sur la frégate de défense aérienne [FDA] Forbin. Alors que les États-Unis et l'Allemagne ont déjà pris de l'avance en matière d'armes à effet dirigé, la Marine nationale est en mesure de se doter d'un outil indispensable pour la protection des navires de sa flotte.

[LAGNEAU Laurent, Une arme laser a été testée avec succès à bord de la frégate de défense aérienne Forbin, opex360.com, 20 juin 2023](https://www.opex360.com/2023/06/20/une-arme-laser-a-ete-testee-avec-succes-a-bord-de-la-fregate-de-defense-aerienne-forbin/)

LE RENSEIGNEMENT MILITAIRE FRANÇAIS FACE AU « TSUNAMI DE DONNÉES » DÉFENSE

Le conflit russo-ukrainien a confirmé la nécessité de pouvoir collecter et analyser rapidement une masse d'informations dont le flux ne cesse de s'accroître. Le renseignement militaire français, structure légère de 2 000 agents, s'intéresse plus particulièrement au moral des troupes, aux stocks de munitions mais aussi à la démographie, au lien armée-nation et à bien d'autres indicateurs pouvant révéler les forces et les faiblesses de l'armée russe.

Pour le commandement français, la guerre en Ukraine est actuellement la priorité. D'ailleurs, les effectifs militaires qui y sont déployés depuis 2022 dépassent ceux des forces françaises stationnées en Afrique. Pour autant, le continent africain n'est pas sorti du spectre des intérêts français en raison de l'entrisme croissant de la Russie et de la Chine. Il en est de même pour le Moyen-Orient. Depuis 2022, le renseignement militaire français a entamé une « révolution culturelle » en réorganisant son cycle du renseignement en sept ou huit « plateaux » géographiques ou thématiques.

La Direction du renseignement militaire (DRM) compte également sur son logiciel *Artemis.IA*, présenté comme un « lac de données », pour optimiser son efficacité.

[LEYMAIRE Philippe, Soldats-espions en première ligne, blog.mondediplo.net, 9 juin 2023](https://blog.mondediplo.net/2023/06/09/soldats-espions-en-premiere-ligne/)

L'APPEL DU 18 JUIN, EN DEHORS DE TOUTE PROCÉDURE

Le 18 juin 1940, le général de Gaulle lance un appel à poursuivre la lutte armée. La BBC n'a pourtant jamais enregistré son allocution. Que s'est-il donc passé ce soir-là dans le studio de la radio britannique ? Selon Géraud Létang, chercheur au Service historique de

la défense (SHD), le général de Gaulle, colonel au début de la guerre, propose une offensive avec les unités blindées et cuirassées. Le 5 juin, il est nommé général de brigade provisoire. La raison de cette soudaine montée en grade ? Il peut ainsi entrer au gouvernement comme sous-secrétaire d'État à la Guerre.

Le 16 juin 1940, de Gaulle se rend à Londres pour négocier un soutien britannique auprès de Churchill. Malheureusement, il apprend la chute de Paul Reynaud en route. Avant de quitter ses fonctions, Reynaud remet à de Gaulle une partie des fonds secrets pour les opérations spéciales. De Gaulle retourne immédiatement à Londres. Il convainc Churchill de lui permettre de s'exprimer à la radio, anticipant une annonce d'armistice de Pétain. De son côté, le Premier ministre britannique ne souhaite pas provoquer Pétain au cas où les négociations d'armistice échoueraient. L'Appel du 18 juin n'est pas enregistré (cf. l'article « L'Appel du 18 juin du général de Gaulle reconstitué », [Horizon 360, janvier 2023, p. 13](#)), car il se déroule en dehors de toute procédure. De Gaulle n'a alors pas de statut juridique ou diplomatique au Royaume-Uni. Il prononce cependant plusieurs discours par la suite, renforçant sa légitimité. Ces allocutions prononcées au cours des semaines suivantes ont été conservées pour plusieurs raisons. L'armistice ayant été signé avec l'Allemagne, Vichy a officiellement rompu l'alliance avec les Britanniques. Londres n'attend donc plus rien de Pétain et Churchill peut assumer publiquement son soutien à de Gaulle et renforcer sa légitimité. Ces discours donnent naissance à l'émission quotidienne « Les Français parlent aux Français ».

[MINISTÈRE DES ARMÉES, « L'Appel du 18 Juin se déroule en dehors de toute procédure », *defense.gouv.fr*, 16 juin 2023](#)

DIÊN BIÊN PHU : « IL EXISTE UNE FOULE D'ANONYMES DONT LE RÉCIT N'A JAMAIS ÉTÉ ÉCRIT »

La bataille de Diên Biên Phu (guerre d'Indochine), sur le territoire actuel du Viêt Nam entre le 13 mars et le 7 mai 1954, recèle encore de nombreux secrets. À l'occasion de la Journée nationale d'hommage aux « morts pour la France » en Indochine, le lieutenant-colonel Ivan Cadeau, officier-historien au Service historique de la défense (SHD), aborde les aspects connus et méconnus des combats.

La bataille de Diên Biên Phu implique plus de 15 000 combattants du côté français, avec 3 000 tués et des milliers de prisonniers qui ne reviendront pas des camps du Viêt Minh. En France et au Viêt Nam, la commémoration de cette bataille revêt des motivations différentes. Par ailleurs, les derniers témoins disparaissent et il n'est pas toujours facile pour Paris et Hanoï d'y intéresser leurs jeunes respectives. Pourtant, Diên Biên Phu a été le théâtre de nombreux faits d'armes accomplis par les soldats du corps expéditionnaire.

Nous disposons de nombreux témoignages sur ces opérations. Ils ont cependant tendance à surreprésenter certains aspects de la bataille et à en écarter d'autres, comme par exemple le sort des 2 000 prisonniers du Viêt Minh internés dans les rangs français. De plus, l'Histoire ne fournit que peu d'informations sur le sort des populations locales qui se sont retrouvées au cœur des combats. Il y a donc encore une « *foule d'anonymes* » dont le récit n'a jamais été écrit, car les données et les archives manquent.

Bien que les archives soient consultables en France, elles ne le sont pas encore au Viêt Nam. Or, il est nécessaire d'examiner les perspectives des deux côtés afin de confronter les points de vue. Bien qu'il y ait eu des avancées significatives, seule une histoire comparée permettra de comprendre pleinement la bataille de Diên Biên Phu.

[MINISTÈRE DES ARMÉES, Diên Biên Phu : « Il existe une foule d'anonymes dont le récit n'a jamais été écrit », *defense.gouv.fr*, 8 juin 2023](#)

LE DÉBARQUEMENT ALLIÉ DU 6 JUIN : UNE PLANIFICATION HERCULÉENNE

Il y a 79 ans, le 6 juin 1944, débutait la plus grande « *opération combinée de l'Histoire* ». La préparation de cette opération a nécessité des moyens gigantesques et une dose d'imagination. Des discussions secrètes s'enchaînent dès janvier 1943 pour déterminer la date, le lieu et les besoins en matériel. Jean-Charles Foucrier, chercheur au Service historique de la Défense (SHD) explique : « *Les réserves allemandes sont aussi moins nombreuses en Normandie.* »

Finalement, la décision est prise de partir du sud de l'Angleterre et de débarquer en Normandie. Des centaines de convois traversent l'Atlantique, avec du matériel et des barges ; deux ports artificiels sont construits.

L'Angleterre devient un vaste camp militaire. Chars, canons et véhicules s'entassent par milliers. Durant six semaines, l'aviation alliée bombarde tout le quart nord-ouest de la France. Voies ferrées, ponts et canaux sont particulièrement visés. En parallèle, l'opération *Fortitude* est mise en place pour détourner l'attention de l'ennemi. Longtemps prévu en mai, le D-Day le fut finalement le 6 juin, en raison d'une tempête persistante.

Le 6 juin 1944 devint le jour du débarquement que l'on nommera par la suite « *Le Jour le plus long* ». Débute alors la bataille de Normandie...

[MINISTÈRE DES ARMÉES, Le débarquement allié du 6 juin : une planification herculéenne, *defense.gouv.fr*, 5 juin 2023](#)

DROIT ET LIBERTÉS PUBLIQUES

UNE TRÈS GRANDE RECEVABILITÉ DES CONSTITUTIONS DE PARTIES CIVILES DE L'ATTENTAT DE NICE

À la suite du jugement rendu le 13 décembre 2022 par la Cour d'assises spéciale de Paris concernant la responsabilité pénale des protagonistes de l'attentat de Nice (06), cette dernière s'est orientée, le 26 mai 2023, vers une recevabilité massive des constitutions de parties civiles.

Rappelons que cet attentat, perpétré le 14 juillet 2016 à l'aide d'un camion par le Tunisien Mohamed Lahouaiej Bouhlel sur la promenade des Anglais, avait causé la mort de 86 personnes et en avait blessé 400 autres (l'auteur avait été neutralisé le jour même par les forces de l'ordre).

Afin d'envisager l'indemnisation des victimes de cet attentat, la Cour devait se prononcer quant à la recevabilité des 2 600 constitutions de parties civiles qu'elle a agréées dans leur très grande majorité puisque seulement 337 d'entre elles ont été rejetées. Parmi ces rares rejets, il est à noter celui des constitutions des policiers, des pompiers et des secouristes qui étaient arrivés sur les lieux de l'attentat après sa commission, les magistrats relevant que « *les primo-intervenants peuvent être déclarés recevables dès lors qu'ils justifient qu'ils se trouvaient avant leur intervention dans le périmètre d'exposition au risque, réel ou supposé* ». Il en est aussi de même pour les seules parties civiles « *qui ont attendu l'audience pour se manifester pour la première fois en qualité de partie civile et qui se sont*

contentées d'une simple attestation et parfois d'un simple certificat médical non renseigné ».

Les cas de recevabilité, quant à eux, ont été notamment étendus aux personnes présentes aux terrasses des restaurants de la chaussée nord et des plages de la zone piétonnisée ainsi que, sous certaines conditions, aux enfants en gestation.

[LE MONDE avec AFP, Attentat de Nice : la plupart des constitutions de parties civiles déclarées recevables, *lemonde.fr*, 26 mai 2023](#)



ÉCONOMIE

PLAN DE LUTTE NATIONAL CONTRE LE TRAVAIL ILLÉGAL

Le 22 mai 2023, le gouvernement a présenté le nouveau Plan national de lutte contre le travail illégal (PNLTI) pour la période 2023-2027, mis au point par un comité interministériel dédié. Il s'agit de « *poursuivre et amplifier la stratégie de lutte contre le travail illégal* », laquelle demeure « *une priorité pour l'ensemble des corps de contrôle* », par 34 mesures listées dans le document. Les axes principaux en sont : le renforcement et un meilleur ciblage des contrôles, incluant une amélioration de la coordination des services de l'État impliqués dans cette lutte, ainsi que le développement de la coopération sur les fraudes transnationales ; l'augmentation de « *l'efficacité* » et de « *l'effectivité* » des sanctions ; une amélioration des mécanismes de recouvrement et de réparation.

Dans le document est établi un rapide bilan de la situation. En 2021, 3 642 procès-verbaux ont été dressés, 7 056 infractions ont été suivies d'une procédure pénale ; ces chiffres sont assez proches de ceux observés l'année précédente. Deux tiers de ces infractions concernent le travail dissimulé, 13 % l'emploi d'étrangers sans titre de travail. Le nombre de sanctions administratives, quant à lui, tend à croître. En 2021, « *633 arrêtés préfectoraux de fermeture temporaire d'établissement (...) ont été notifiés* », soit +26 % par rapport à 2020 ; les majorations de redressement par l'Union de recouvrement de cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales (URSSAF) ont enregistré une hausse de 36 % sur cette même période.

Il est précisé l'attention à porter particulièrement sur les entreprises impliquées dans la préparation et l'organisation des prochains grands événements sportifs sur le territoire national, la Coupe du monde de rugby en 2023 et les Jeux olympiques et paralympiques de 2024 (p. 6-7).

[MINISTÈRE DU TRAVAIL, DU PLEIN EMPLOI ET DE L'INSERTION, Plan national de lutte contre le travail illégal \(2023-2027\), *travail-emploi.gouv.fr*, 22 mai 2023](#)

OBJECTIF ATTEINT DANS LA LUTTE CONTRE LE TRAVAIL DISSIMULÉ

L'Union de recouvrement des cotisations de Sécurité sociale et d'allocations familiales (URSSAF) a annoncé début juin 2023 que le bilan des redressements qu'elle a opérés en 2022 s'élevait à 788,1 millions d'euros.

Ce chiffre, qui se situe dans la lignée des redressements de 2021, permet à l'URSSAF de respecter l'objectif fixé par le gouvernement de recouvrer 3,377 milliards d'euros sur le cycle 2018-2022, car ce sont en réalité 3,352 milliards qui ont été « reversés » par les fraudeurs au travail dissimulé. Ces derniers se rencontrent très majoritairement dans le

secteur du bâtiment et des travaux publics (BTP) qui regroupe à lui seul 66 % des dossiers loin devant les activités de gardiennage, de transports et de commerce (moins de 10 % des cas pour chacune). Ce sont par ailleurs les entreprises qui sont à l'origine de près de 90 % des fraudes alors que les travailleurs indépendants ne sont concernés que par 12 % des affaires.

Ces bons résultats sont notamment à analyser dans un contexte où l'objectif pour 2018-2022 était supérieur de 50 % à celui fixé pour le cycle quinquennal précédent. Pour la période 2023-2027, l'objectif est de 5 milliards d'euros, soit à nouveau près de 50 % de fonds de plus à récupérer auprès des fraudeurs. Pour y parvenir, le ministre de l'Action et des Comptes publics, Gabriel Attal, a annoncé le 29 mai 2023 le recrutement de 240 agents supplémentaires à l'URSSAF, soit un gonflement de ses effectifs de 60 %.

[FRANCEINFO, Travail dissimulé : l'Urssaf a opéré 788,1 millions d'euros de redressement en 2022, *francetvinfo.fr*, 8 juin 2023](#)

L'ASSURANCE-CHÔMAGE PRÉVOIT DES EXCÉDENTS RECORD

L'Union nationale interprofessionnelle pour l'emploi dans l'Industrie et le commerce (Unédic), association paritaire patronat/syndicat, est sur le point d'annoncer un excédent record de l'assurance chômage sur la période 2023/2025. En effet, la hausse des recettes, basée sur une dynamique d'augmentation des salaires, d'une part, et la réduction des dépenses – principalement due à un marché de l'emploi favorable et à la modification des règles d'indemnisation du chômage –, d'autre part, permettent d'anticiper un solde encore jamais atteint. Les 18,5 milliards de solde positif seront ainsi au centre des prochaines discussions menées par le ministre du Travail avec les partenaires sociaux afin d'en déterminer l'usage, entre désendettement de l'assurance chômage et financement de *France travail*, le nouveau service public de l'aide à l'emploi qui va bientôt voir le jour.

[RUELLO Alain, L'assurance-chômage prévoit des excédents record, *lesechos.fr*, 13 juin 2023](#)

LE PIC DE L'INFLATION EST ATTEINT EN FRANCE

La Banque de France est convaincue que l'inflation aura atteint son niveau le plus haut au deuxième trimestre 2023. Ainsi, le repli des cours de matière première devrait en seconde partie d'année se traduire par des corrections de prix de vente et une détente sur les différents marchés en tension, c'est-à-dire le secteur agroalimentaire, celui des services et le bâtiment. Cette décélération de l'augmentation des prix devrait s'observer dès l'été, permettant de finir l'année 2023 sur une prévision totale d'inflation de +3,8 %.

La zone euro est entrée en récession technique (contraction du PIB deux trimestres consécutifs) mais les indicateurs de l'économie française révèlent une activité plus résistante que prévue.

[SILBERT Nathalie, Le pic de l'inflation est atteint en France, *lesechos.fr*, 9 juin 2023](#)

DÉCRYPTAGE : COMMENT LES SPÉCULATEURS TIRENT PROFIT DES TURBULENCES BANCAIRES

Teodor Dyako, professeur de finance, s'appuie sur les déboires récents du secteur bancaire, en particulier aux États-Unis, pour montrer, sur fond de mouvements financiers inhabituels, comment les spéculateurs jouent à la baisse. Il rappelle les deux principales modalités à dispositions des spéculateurs : d'abord la vente à découvert, qui permet à un investisseur de céder à l'instant t une action qu'il a empruntée pour un coût modique, avant de l'acquérir à un terme fixé et à un prix plus faible ; ensuite, la vente à terme, principalement par les produits dérivés, où le prix de cession est fixé par avance et permet, à échéance, d'engranger un bénéfice le jour de la cession entre le prix convenu à l'avance et le prix coté.

Si la spéculation a un rôle de régulation des marchés, elle devient problématique lorsqu'elle s'exprime de manière excessive, comme dernièrement avec les banques américaines ; en effet, la contraction des actifs valorisés se distingue alors de la valeur fondamentale de l'entreprise, rendant la rentabilité de la manœuvre de spéculation plus fragile et donc alimentant artificiellement une spirale de cotation à la baisse. Le risque de faillite de la société concernée et par effet de contagion – dans le cas des établissements bancaires, par exemple – est alors très important et sans réel lien avec la santé financière des entreprises. La politique monétaire américaine a conduit la banque centrale à rehausser ses principaux taux directeurs pour lutter contre l'inflation, et la pratique similaire de la Banque centrale européenne (BCE) augmente les coûts de refinancement : au final, les spéculateurs à la baisse ont encore de beaux jours devant eux.

[DYAKOV Teodor, Décryptage : comment les spéculateurs tirent profit des turbulences bancaires, *theconversation.com*, 18 juin 23](#)

MENER UNE POLITIQUE RSE, NE SERAIT-CE PAS AVANT TOUT SE COMPORTER EN « BON VOISIN »

Les rédacteurs de cet article observent, à l'instar de nombreux chercheurs, que la publication par les entreprises de leur bilan RSE (Responsabilité Sociale/sociétale des Entreprises) obéit à une logique d'image et de réputation, plus qu'à un véritable engagement. Aussi proposent-ils de concevoir un outil permettant de redonner à la pratique tout son sens initial : balayant l'historique de la question de la RSE à la sortie de la Seconde Guerre mondiale, qu'ils croisent avec plusieurs disciplines comme l'économie et la sociologie, ils déduisent alors une définition de la RSE où l'ancrage aux territoires locaux et de proximité devient une donnée cardinale. En définitive, la question de la distance aux territoires conduit à recentrer l'objectif du bilan RSE et à confier aux « *relations de voisinage* » une importance déterminante, presque diplomatique.

[BAZIN Yoann, KORICA Maja, Mener une politique RSE, ne serait-ce pas avant tout se comporter en « bon voisin » ?, *theconversation.com*, 12 juin 2023](#)

ALLOCATIONS FAMILIALES : 351 MILLIONS D'EUROS FRAUDULEUSEMENT PERÇUS EN 2022

La Caisse nationale d'allocations familiales (Cnaf) a constaté, comme chaque année, que des sommes conséquentes avaient été injustement perçues.

Toutefois, les contrôles ont permis de mettre en lumière que la fraude est particulièrement attribuée au revenu de solidarité active (RSA), représentant 60 % des sommes perçues frauduleusement. Ensuite vient la prime d'activité avec 13 %, les aides au logement avec 12 % et l'allocation adulte handicapée avec 0,3%. Ils permettent de repérer les fraudeurs qui profitent le plus de la générosité collective. Une équipe d'enquêteurs de la Cnaf travaille depuis deux ans au Service national de lutte contre la fraude à enjeux (SNLFE) en collaboration avec des spécialistes des impôts ou de l'Union de recouvrement des cotisations de Sécurité sociale et d'allocations familiales (Urssaf) pour détecter les escroqueries d'ampleur.

[LE PARISIEN, Allocations familiales : 351 millions d'euros frauduleusement touchés en 2022, *leparisien.fr*, 4 juin 2023](https://leparisien.fr/allocations-familiales-351-millions-d-euros-frauduleusement-touches-en-2022-4-juin-2023)



UNE ÉPONGE POUR NOUS DÉBARRASSER DES MÉTAUX LOURDS

Même en faible proportion, ils sont partout dans l'eau : ce sont les métaux lourds. C'est ainsi que cobalt, cuivre, fer, mercure, nickel, argent, étain, plomb et autre zinc viennent polluer nos océans jusqu'à notre eau du robinet. Ils sont susceptibles de causer de graves troubles pour la santé, notamment le saturnisme causé par le plomb. Jusqu'ici, pour en débarrasser l'eau, nous procédions par précipitation chimique suivie d'une phase de séparation des solides.

Récemment, des scientifiques de l'Université Northwestern (Illinois, États-Unis) ont mis au point une éponge détoxifiante, faite de cellulose, 100 % naturelle, qui capture les métaux lourds et transforme l'eau polluée en une eau pure et potable. Le procédé consiste à la plonger dans un « *bain de nanoparticules de goethite⁸ de manganèse* », ayant la particularité d'absorber les ions de plomb. L'éponge, capable d'absorber 90 % du plomb, est ensuite sortie, séchée et rincée à l'eau afin d'en ôter les particules superflues.

Initialement pensée pour « *compléter la dépollution des marées noires* », ce dispositif efficace et peu onéreux intervient opportunément dans un contexte de prévention de santé publique. Et d'autant plus que l'équipe a annoncé avoir réussi à dépolluer une eau avec du cobalt et qu'elle ambitionne désormais de cibler le cadmium, l'arsenic et le chrome.

[AUCLERT Fabrice, Nanoparticules : cette éponge transforme l'eau polluée en eau potable, *science-et-vie.com*, 26 mai 2023](https://science-et-vie.com/nanoparticules-cette-eponge-transforme-leau-polluee-en-eau-potable-26-mai-2023)

UN ROBOT JARDINIER ÉCORESPONSABLE

C'est à la conférence internationale de robotique et d'automatisation de Londres, fin mai 2023, que l'Université américaine de Berkeley (Californie) a présenté le bilan de son projet

8 Minéral commun, sorte de « rouille naturelle », elle contient souvent un peu de manganèse ainsi que de l'eau absorbée.

AlphaGarden, lancé 3 ans auparavant. Celui-ci consistait à automatiser un système de polyculture (32 espèces) sur une parcelle de terre de 3 mètres par 1,5 mètre, sous serre, et ce, sur deux cycles de 60 jours.

Parallèlement, des experts en horticulture cultivaient de manière traditionnelle le même échantillon de plantations dans les mêmes conditions. Résultat : le robot fait pousser et entretient son jardin aussi bien que les humains, à la différence qu'il a consommé 40 % d'eau en moins, en moyenne.

C'est la technologie du système *FarmBot* qui a permis cette économie : un portique amovible placé au-dessus du lopin de plants capable de semer, d'arroser et de suivre la croissance des plantes avec une parfaite connaissance de leurs besoins. En effet, la machine est dotée de capteurs d'humidité et d'irrigation, de caméras et d'algorithmes optimisant ainsi la prise de décision inhérente aux soins à apporter au jardin.

En pratique et contrairement à l'objectif initialement fixé, l'intervention humaine a été indispensable pour quelques tâches d'élagage techniquement irréalisables pour le robot mais toutes les instructions du système ont néanmoins été scrupuleusement suivies.

[DEVILLARD Arnaud, Ce robot jardinier cultive aussi bien qu'un humain tout en utilisant beaucoup moins d'eau, *sciencesetavenir.fr*, 14 juin 2023](#)

QUAND LA BEAUTÉ REND MALADE : LE SYNDROME DE STENDHAL

Le célèbre auteur français Marie-Henri Beyle, plus connu sous le nom de Stendhal, décrivait en 1817 des signes tels que les battements de cœur, l'épuisement, les vertiges survenus à la suite de la visite de la basilique Santa Croce à Florence (Italie). Ces derniers devinrent la référence pour décrire un syndrome clinique réel : le syndrome de Stendhal.

La psychiatre et historienne de l'art à Florence, Graziella Magherini, a publié en 1989 le résultat de 20 ans de recherche sur ce qu'elle avait appelé à l'origine le syndrome de Florence, auprès de 106 patients et touristes dans sa ville. Tous ont été pris de malaise, tachycardie, mains moites, sentiment de dépersonnalisation et d'épuisement en visitant les galeries d'art et musées florentins. Elle a classé les formes du syndrome en 3 catégories : 66 % des patients souffraient de syndromes neuropsychiatriques, 29 % d'un trouble profond de l'humeur et 5 % d'angoisse généralisée. Le mal-être de certains était tel qu'ils ont même tenté de détruire les œuvres pour se libérer. Celui-ci dure généralement de deux à huit jours avant de disparaître et n'a aucune conséquence grave sur la santé.

Un psychiatre japonais vivant à Paris nommé depuis 1986 *Pari shōkōgun* ou syndrome de Paris celui qui frappe les Japonais lors de leur séjour en France pour ses nombreux points communs avec le syndrome de Stendhal. Il ajoute à ces facteurs le choc culturel intense, l'idéalisation de Paris au Japon et la barrière de la langue.

[KERN Julie, Le syndrome de Stendhal, quand la beauté rend malade, *futura-sciences.com*, 11 juin 2023](#)

LA NASA ET LES OVNI

La NASA avait annoncé il y a un an le lancement d'une étude sur les objets volants non identifiés. Le rapport doit être publié cet été. Une équipe d'experts doit étudier tous les rapports et documents (photos, films, témoignages) existant à ce jour pour tenter de les expliquer. Environ 800 phénomènes aériens non identifiés (PANI) ont été répertoriés à ce

jour, auxquels viendront s'ajouter certaines informations qui avaient été classées défense et n'ont plus de raison de rester secrètes. Les nouvelles observations se feront désormais avec des instruments normés et dans un cadre précis. Les vidéos et photos faites avec les téléphones portables des citoyens civils pourront également être utilisées pour cette étude. Si la NASA applique un protocole tel que celui sur la recherche de la vie extraterrestre, alors l'étude sur les phénomènes aériens non identifiés aura un avenir.

[AUBOURG Lucie, La NASA a tenu sa première réunion publique, lapresse.ca, 1^{er} juin 2023](#)

MISE AU POINT D'UNE LENTILLE INTELLIGENTE POUR DIAGNOSTIQUER ET SOIGNER LE GLAUCOME

Et si une lentille de contact pouvait tout à la fois évaluer les besoins quotidiens d'une maladie oculaire et apporter des soins ? Ce prototype futuriste existe pour le glaucome. Imaginé par une équipe de l'université coréenne Postech de Pohang, il a été testé sur des lapins et fait l'objet d'un article dans la revue *Nature Communications*. Le glaucome, maladie oculaire irréversible, touche environ 1,5 million de personnes en France et résulte d'une augmentation de la pression intraoculaire. Elle peut rester silencieuse pendant près de deux décennies et entraîne une atrophie progressive du nerf optique. Cette lentille permet d'analyser les changements de courbure de l'œil, la courbe étant sensible à la pression oculaire, d'enregistrer les variations, d'administrer les médicaments adéquats. Après 24 heures d'enregistrement, l'ophtalmologiste peut analyser les résultats et vérifier si la maladie reste stable ou si elle évolue vers la cécité.

[CORDONNIER Catherine, Glaucome : une lentille de contact intelligente pour réduire le risque de cécité, topsante.com, 18 mai 2022](#)

SOCIÉTÉ

LA JUSTICE ANNULE UNE DÉLIBÉRATION D'UNIVERSITÉ RÉDIGÉE EN ÉCRITURE INCLUSIVE

Dans une décision du 11 mai 2023, le tribunal administratif de Grenoble, saisi par un professeur d'anglais, a annulé les statuts du service des langues de l'Université Grenoble-Alpes, publiés en juillet 2020, en raison de l'utilisation de l'écriture dite « inclusive ».

Cette décision de justice pourrait faire jurisprudence. C'est en effet la première fois qu'un texte administratif est censuré parce qu'il est rédigé dans cette écriture.

Pour annuler la délibération instaurant les nouveaux statuts, le tribunal administratif s'est fondé sur la nécessaire « *clarté et intelligibilité de la norme* », une exigence posée en 1999 par le Conseil constitutionnel. Pour le juge, l'utilisation à de multiples reprises du point médian n'assurerait pas au document « *un niveau de clarté propre à garantir son accessibilité immédiate* ».

[TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE GRENOBLE, Annulation de la délibération du conseil d'administration de l'Université Grenoble-Alpes approuvant les statuts du service des langues rédigés en écriture inclusive, grenoble.tribunal-administratif.fr, 15 mai 2023](#)

[BELHASSEN Antoine, La justice annule des statuts de l'Université de Grenoble rédigés en écriture inclusive, france3-regions.francetvinfo.fr, 16 mai 2023](#)

UNE ENQUÊTE SUR LES MAILS AU TRAVAIL

Les mails occupant une place prépondérante dans notre vie professionnelle, un phénomène qui n'a fait que s'accroître avec le développement du télétravail, la société Livecareer a interrogé plus de 1 000 employés afin de connaître leurs attentes en la matière.

40 % des salariés interrogés ont déclaré passer de deux à trois heures par jour à consulter leur boîte mail et à répondre aux messages reçus. 33 % y consacrent de une à deux heures. Si l'on extrapole ces chiffres sur une année de travail, soit 260 jours par an, il en ressort que 4 employés sur 10 passent de trois semaines à plus d'un mois par an à traiter leurs mails. Par ailleurs, jusqu'à 84 % des répondants déclarent consulter leur boîte mail en dehors des heures de travail.

Les participants ont enfin été interrogés pour savoir quelle forme de communication au travail ils préféraient. La communication par courriels arrive en tête avec 49 %, viennent ensuite les appels téléphoniques (23 %) et les messageries instantanées (21 %). Les échanges entre personnes physiques ne sont retenus que par 7 % des sondés.

[La Rédaction de LiveCareer, Les bêtes noires de la communication au travail en 2023, livecareer.fr, juin 2023](https://livecareer.fr)

LA CHAMBRE D'UN POILU INTACTE DEPUIS 1918

A Belâbre, dans l'Indre, la chambre sanctuarisée d'un Poilu mort en 1918 a accueilli une dernière fois le public les 3 et 4 juin 2023, avant d'être déménagée, en vue de la création d'un musée.

La chambre du sous-lieutenant de cavalerie Hubert Rochereau, tué d'un éclat d'obus dans la tête alors qu'il n'avait que 21 ans, est restée intacte depuis 1918. Ses parents, inconsolables de la perte de leur fils unique, ont fait inscrire dans leur testament que les lieux devaient rester en l'état pendant 500 ans. Si ce délai a été réduit à 100 ans par la loi, la disposition a toujours été respectée par les propriétaires successifs. Toutefois, l'état de la pièce et des reliques qui s'y trouvent se dégradant, les récents acquéreurs ont proposé à la mairie d'être dépositaire de l'ensemble des lieux pour qu'ils soient numérisés, inventoriés et reconstitués au sein d'un musée.

Ce futur musée pourrait avoir une destination plus vaste. « *Belâbre a perdu une centaine de ses enfants lors de la Première Guerre mondiale. Il y a aussi un fort passé avec la Résistance. On a aussi eu des épisodes pendant la guerre de Cent ans, le marquisat, le château de Belâbre, etc. On pourrait constituer modestement un musée qui raconte tout cela* », a déclaré Michel Jouanneau, élu au conseil municipal de Belâbre, en charge de la mémoire.

[FONTENIT Gaëlle, Indre : la chambre du Poilu de Belâbre ouvre ses portes au public une dernière fois, francebleu.fr, 1^{er} juin 2023](https://francebleu.fr)

QUE PRÉVOIT LE DISPOSITIF pHARe DE L'ÉDUCATION NATIONALE CONTRE LE HARCÈLEMENT ?

La dramatique actualité récente (suicide de l'adolescente Lindsay, victime présumée de harcèlement scolaire) et les mesures annoncées dans la foulée par le ministre de l'Éducation nationale pour lutter contre ce fléau, telle l'insertion d'un heure de cours sur ce sujet pour tous les collégiens, nécessitent de connaître ce qui est déjà mis en place.

La lutte contre le harcèlement scolaire est prévue au sein du dispositif pHARe, initié en 2022, et qui est un plan de prévention du harcèlement à destination des écoles, des collèges ainsi que de tous les lycées à partir de la rentrée 2023. Il s'articule autour de huit piliers tels « *associer les parents et les partenaires et communiquer sur le programme* », « *former une communauté protectrice de professionnels et de personnels pour les élèves* »... À ce jour, 86 % des collèges et 60 % des écoles primaires sont inscrits dans le programme en ayant signé une charte qui les engage notamment à prévoir un cycle de 10 heures de cours annuels sur ce thème pour les enfants des classes du CP à la 3ème. Ce plan met aussi en œuvre les numéros de téléphone de signalement (30 20 pour les victimes et 30 18 pour les témoins) et organise un réseau de 400 référents académiques et départementaux, répartis sur tout le territoire pour prendre en charge les cas de harcèlement remontés par les chefs d'établissement et les plateformes téléphoniques.

Il est enfin utile de rappeler que le harcèlement scolaire est devenu, depuis la loi du 2 mars 2022 visant à le combattre, un délit réprimé par le Code pénal et qu'il prend des formes diverses, dont notamment celle du cyberharcèlement sur les réseaux sociaux aux effets dévastateurs sur les victimes car ne leur laissant aucun répit, même hors de l'enceinte scolaire.

Les objectifs du gouvernement sont bien évidemment de renforcer cette lutte et les recteurs sont actuellement instamment invités à ce que 100 % des établissements de leur ressort signent la charte pHARe.

[ROUGAGNOU Léo, pHARe : que préconise le programme de lutte contre le harcèlement à l'école, *lepoint.fr*, 6 juin 2023](#)

LA CORÉE DU NORD INTERDIT LE SUICIDE

Bien qu'il soit difficile de le connaître avec exactitude, le taux de suicide en Corée du Nord aurait augmenté de 40 % en 2022 selon le Service national de renseignement sud-coréen. Cette hausse alarmante s'explique notamment par l'extrême pauvreté des habitants dans un pays quasiment inaccessible. Depuis la disparition du leader Kim Il-Sung en 1994, la Corée du Nord connaît régulièrement des périodes de famine, elles-mêmes reconnues par l'actuel dirigeant Kim Jong Un.

Ce dernier a, de ce fait, émis une ordonnance « *secrète* » aux autorités locales afin de prendre des « *mesures préventives* », sans pour autant les détailler, et réduire ce taux. Il a également déclaré de manière officielle que le suicide représentait un « acte de trahison contre le socialisme » et qu'il était désormais interdit de se suicider. La directive enjoint également à chaque dirigeant local de « *prendre ses responsabilités* » au niveau de sa province.

La république populaire de Corée est l'un des pays les moins démocratiques du monde, où toute critique du régime est sévèrement réprimée. Les arrestations y sont arbitraires et n'importe quel citoyen peut potentiellement finir sa vie dans des camps de travail, voire être exécuté.

[CARION Sasha, La Corée du Nord interdit à ses habitants de se suicider, *geo.fr*, 7 juin 23](#)

SUR LINKEDIN, LES RECRUTEURS MISENT SUR LES COMPÉTENCES ET DÉLAISSENT LES DIPLÔMES

En 2023, LinkedIn compte près de 930 millions de membres actifs dans le monde en permettant de mettre en contact des recruteurs et des demandeurs d'emploi.

Selon l'étude européenne *Skills-First* publiée par LinkedIn, de plus en plus de recruteurs se concentrent sur les compétences déclarées dans les profils : les transversales (*soft skills*) et les techniques (*hard skills*).

Depuis février 2023, la plateforme de recrutement utilise une fonctionnalité dénommée « *Skills Match* » fondée sur une intelligence artificielle pour calculer automatiquement le nombre de compétences du candidat répondant aux compétences recherchées dans l'offre d'emploi.

LinkedIn souhaite ainsi élargir les résultats des recherches en « *poussant* » des profils moins visibles car moins qualifiés ou expérimentés. D'après l'étude, le nombre de candidats augmenterait dans nombre de secteurs d'activité sauf ceux nécessitant des compétences techniques tels que le bâtiment ou la fabrication.

Le recrutement fondé sur des compétences et non plus sur les diplômes semble une approche qui tend à se généraliser. Cette tendance est déjà bien ancrée dans les mentalités américaines, mais oblige les candidats européens à adapter quelque peu leur profil et leur CV.

[OFFREDI Justine, Sur LinkedIn, les recruteurs misent sur les compétences et délaissent les diplômes, *siecldigital.fr*, 13 juin 2023](#)

RÉGÉNÉRATION URBAINE, UNE ÉTUDE COMPARÉE DE DEUX CAS SUÉDOIS ET BELGE

La *Revue Internationale des Sciences Administratives* a consacré un article à la manière dont les « *stratégies du secteur public* » sont amenés à concilier les attentes parfois contradictoires en matière de régénération urbaine⁹. Il s'agit notamment des objectifs sociaux, économiques et environnementaux, tels que l'amélioration de la qualité de vie des résidents, la promotion de la durabilité et l'augmentation des prix des logements. Les auteurs ont abordé cette question à travers une étude de cas comparative de deux projets de régénération à Göteborg (Suède) et Anvers (Belgique).

[BRORSTRÖM Sara, WILLEMS Jannes, Réaliser des stratégies intégrées de régénération urbaine : observations à Anvers et Göteborg, *cairn.info*, vol. 89, n° 2, 2023, p. 37-54](#)

POLITIQUE DU LOGEMENT ET SÉCURITÉ DES TERRITOIRES

⁹ « Les projets de régénération urbaine englobent généralement des demandes contradictoires liées à des objectifs sociaux, économiques et environnementaux, tels que l'amélioration de la qualité de vie des résidents, la promotion de la durabilité et l'augmentation des prix des logements (Albrechts, 2006 ; Frantzeskaki et al., 2014). Les projets de régénération urbaine englobent donc différents domaines politiques, tels que le logement, les transports, la protection sociale et l'assainissement urbain. » (extrait de : Sara Brorström et Willems Jannes Willems Réaliser des stratégies intégrées de régénération urbaine : observations à Anvers et Göteborg, *Revue internationale des Sciences Administratives*, 2023/2,

Le mal-logement fracture en profondeur les territoires. Un rapport a été publié le 21 mai 2023 par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) sur les politiques de logement des pays membres. Ce rapport s'inscrit dans la continuité d'un rapport publié en mai 2021 établi sur des données antérieures à la crise de la Covid.

L'accessibilité au logement (achat ou location) était déjà rendue difficile, grevant les budgets des familles et impactant d'autant leurs conditions de vie. *« Les catégories sociales défavorisées sont particulièrement touchées, et beaucoup d'entre elles peuvent difficilement se permettre un logement de qualité, et encore moins à proximité des bassins d'emplois. De plus, les personnes concernées vivent souvent dans des espaces surpeuplés, dans des conditions précaires »*. La publication de 2023 confirme la décroissance de l'accès à un logement et donc à une qualité de vie pour les bas revenus, voire les revenus moyens. Les politiques publiques des pays membres de l'OCDE doivent favoriser un nivellement des tensions des parcs immobiliers nationaux. *« Des politiques judicieusement conçues et économiquement saines sont nécessaires pour rendre les marchés du logement plus efficaces, plus inclusifs et plus durables dans un monde en mutation. »* L'accès au logement doit être favorisé en modulant les politiques fiscales.

[OCDE, Pierre par pierre : De meilleures politiques du logement dans l'après COVID-19. Volume 2, *oecd-ilibrary.org*, 7 juin 2023](#)

RAPPORT SUR L'INTÉGRATION DES IMMIGRÉS DANS LES PAYS MEMBRES DE L'OCDE ET DE L'UNION EUROPÉENNE

L'intégration peut être définie comme la capacité des immigrés à atteindre les mêmes résultats socio-économiques que les personnes nées dans le pays d'accueil. Le rapport conjoint de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et de la Commission européenne retient 83 indicateurs qui prennent en compte, le marché du travail et les compétences, les conditions de vie, l'engagement civique et l'intégration sociale. Dans l'Union européenne, la plupart des migrations sont des migrations régulières. Près de trois millions de personnes se voient délivrer des permis de séjour tous les ans, alors qu'environ 330 000 entrées irrégulières ont eu lieu en 2022. Par ailleurs, un jeune de moins de 35 ans sur quatre est né à l'étranger ou a des parents nés à l'étranger. En France, l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) décompte 7 millions d'immigrés, soit 10,3 % de la population.

Deux grandes lignes caractérisent l'intégration des immigrés et de leurs enfants. Le niveau d'études des immigrés a progressé dans la plupart des pays et le niveau scolaire de leurs enfants s'est amélioré ces dix dernières années.

Sur le marché du travail, la situation des immigrés s'améliorerait au fil du temps mais le fossé avec les personnes nées dans le pays peine à être comblé. Les immigrés ont toujours des taux d'emploi inférieurs à ceux de leurs homologues nés dans le pays.

L'intégration répond aussi à des critères de participation citoyenne et collective à la société d'accueil et au niveau de confiance dans les institutions du pays d'accueil. Un peu plus de la moitié des migrants installés dans l'UE possèdent la nationalité de leur pays d'accueil. Quand les étrangers ont le droit de vote, leur participation aux élections montre le désir de se faire entendre et de participer à la société d'accueil en s'exprimant et en choisissant ses dirigeants. En même temps, 73 % des immigrés ayant la nationalité du pays d'accueil déclarent avoir participé aux dernières élections nationales, un taux inférieur à celui des

natifs (autour de 80 %). La capacité d'acceptation des sociétés d'accueil et les discriminations selon les origines ethniques, raciales ou nationale concourent ou non à l'intégration.

Les résultats de cette étude peuvent être croisés avec ceux de l'étude annuelle publiée par le Centre de recherches politiques de Sciences Po (Cevipof), *Les fractures françaises*.

[OCDE, Les indicateurs de l'intégration des immigrés 2023. Trouver ses marques, oecd.org, 15 juin 2023](https://www.oecd.org/fr/immigration-et-migration/indicateurs-de-lintegration-des-immigres-2023/)

[INSEE, Immigrés et descendants d'immigrés, *insee.fr*, Édition 2023](https://www.insee.fr/fr/statistiques/1511111?geo=FRANCE&geo2=FRANCE&geo3=FRANCE&geo4=FRANCE&geo5=FRANCE&geo6=FRANCE&geo7=FRANCE&geo8=FRANCE&geo9=FRANCE&geo10=FRANCE&geo11=FRANCE&geo12=FRANCE&geo13=FRANCE&geo14=FRANCE&geo15=FRANCE&geo16=FRANCE&geo17=FRANCE&geo18=FRANCE&geo19=FRANCE&geo20=FRANCE&geo21=FRANCE&geo22=FRANCE&geo23=FRANCE&geo24=FRANCE&geo25=FRANCE&geo26=FRANCE&geo27=FRANCE&geo28=FRANCE&geo29=FRANCE&geo30=FRANCE&geo31=FRANCE&geo32=FRANCE&geo33=FRANCE&geo34=FRANCE&geo35=FRANCE&geo36=FRANCE&geo37=FRANCE&geo38=FRANCE&geo39=FRANCE&geo40=FRANCE&geo41=FRANCE&geo42=FRANCE&geo43=FRANCE&geo44=FRANCE&geo45=FRANCE&geo46=FRANCE&geo47=FRANCE&geo48=FRANCE&geo49=FRANCE&geo50=FRANCE&geo51=FRANCE&geo52=FRANCE&geo53=FRANCE&geo54=FRANCE&geo55=FRANCE&geo56=FRANCE&geo57=FRANCE&geo58=FRANCE&geo59=FRANCE&geo60=FRANCE&geo61=FRANCE&geo62=FRANCE&geo63=FRANCE&geo64=FRANCE&geo65=FRANCE&geo66=FRANCE&geo67=FRANCE&geo68=FRANCE&geo69=FRANCE&geo70=FRANCE&geo71=FRANCE&geo72=FRANCE&geo73=FRANCE&geo74=FRANCE&geo75=FRANCE&geo76=FRANCE&geo77=FRANCE&geo78=FRANCE&geo79=FRANCE&geo80=FRANCE&geo81=FRANCE&geo82=FRANCE&geo83=FRANCE&geo84=FRANCE&geo85=FRANCE&geo86=FRANCE&geo87=FRANCE&geo88=FRANCE&geo89=FRANCE&geo90=FRANCE&geo91=FRANCE&geo92=FRANCE&geo93=FRANCE&geo94=FRANCE&geo95=FRANCE&geo96=FRANCE&geo97=FRANCE&geo98=FRANCE&geo99=FRANCE&geo100=FRANCE)

[MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, Immigration, Les chiffres 2022 \(publication annuelle parue le 22 juin 2023\), *immigration.interieur.gouv.fr*](https://www.immigration.interieur.gouv.fr/Chiffres/Immigration/Immigration-2022)

[CIVIPOF, Les fractures françaises, *sciencespo.fr*, septembre 2022](https://www.sciencespo.fr/fr/doc/les-fractures-francaises)

ACCROS AU TRAVAIL, LES « WORKAHOLIQUES » NE SERAIENT-ILS QUE DES PERFECTIONNISTES PASSIONNÉS OU NÉVROSÉS ?

Dans un monde bouleversé, le rapport au travail est plus que jamais interrogé à travers de nombreuses thématiques. Le chercheur, auteur de l'article, s'intéresse, peut-être à contre-courant, à l'addiction au travail. Il trouve l'origine de son développement dans des groupes atteignant une situation sociale par la force de leur travail ; toutefois, observe-t-il, cette idée d'une récompense à l'effort au travail, pourtant de plus en plus inexacte au sein de nos sociétés, continue de séduire. Il rappelle les observations du pasteur Wayne Oates au cœur du XX^e siècle, qui fait un parallèle entre destruction de la vie par alcoolisme et refuge offert par le travail (le « *workaholisme* ») pour échapper à la réalité du quotidien et/ou se réassurer. Le chercheur conteste la vision psychologique de l'addiction au travail, qui conduit à une approche parfois pathologique, alors qu'on peut également voir dans ces situations un fait social : la nécessité économique, le goût des responsabilités, le sens au travail sont quelques-unes des dimensions sociales mobilisées, qui viennent s'insérer entre passion et névrose, dans les stimuli de l'effort.

[LORIOLE Marc, Accros au travail, les « workaholiques » ne seraient-ils que des perfectionnistes passionnés ou névrosés ? , *theconversation.com*, 19 juin 23](https://www.theconversation.com/fr/accros-au-travail-les-workaholiques-ne-seraient-ils-que-des-perfectionnistes-passionnes-ou-nevroses/)



RÉDACTEURS ET PARTENAIRES



Général (2S) François DAOUST, CREOGN, Directeur du CREOGN (Ligne éditoriale)
COL David BIÈVRE, CREOGN, directeur adjoint du CREOGN, rédacteur en chef
LCL Jean-Stéphane NOGUÈS, CREOGN
CDT Benoît HABERBUSCH, CREOGN
M. Michaël DIZET, CREOGN
Mme Sabine OLIVIER, CREOGN
M. Didier DANTAL, CREOGN
MDC Aurélie HONORÉ, CREOGN
Mme Odile NETZER, CREOGN
Mme Évelyne GABET, CREOGN
Mme Manon COMMUNEAU, étudiante en Master 2 en alternance
M. Souleymane SAGNA, étudiant en Master 2 en alternance
M. Hugo VIREFLÉAU, étudiant en licence en alternance
Mme Morgane FLORENT, étudiante en alternance
Mme Juliette MOREAU, étudiante Sciences Po stagiaire